

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

Trentième anniversaire

Bulletin de liaison - supplément au n° 55 - septembre 1995

Le Comité a trente ans

“ Ces trente
années
se divisent
en trois phases :
création,
consolidation,
avec un bilan
impressionnant,
et transmission.”

LA CRÉATION

• La naissance •

Le Comité s'est constitué en mars 1965, alors que le rôle des associations dans la protection du patrimoine local se dessinait, à la suite de la brutale destruction des bases du mur romain, apparues sur 150 mètres de long à l'occasion du prolongement de la rue de la République.

Son but est de "grouper les personnes qui portent un intérêt particulier au patrimoine du passé, qu'elles entendent mettre en valeur, restaurer ou sauvegarder, ainsi qu'à l'harmonie des sites de la ville" (*statuts, art. 2*).

• Les hommes •

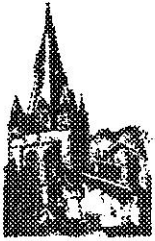
René Fonvieille, Président à la cour d'appel, était entouré par Marie-Henriette Foix, Robert Avezou, Claude Bandiéri, Jean Benoît, Robert Bornecque, Bruno Dardelet, Victor Del Litto, Paul Dreyfus, Félix Germain, Raymond Girard, Jean Gobert, Ambroise Jobert, Joseph Laforge, Pierre Vaillant, ...

• Les discours •

Le Comité constatait : "quand un touriste arrive dans une ville, manifeste-t-il l'intention d'aller se promener dans les nouveaux quartiers ? Son intérêt se porte sur les quartiers anciens". Le souhait était que le "cœur de l'ancienne cité", la place Saint-André et les rues adjacentes, retrouve, par le ravalement des monuments, le dégagement des arcades de pierre, la mise en place de pavements de qualité, "son aspect et son caractère", et devienne un lieu attractif, où les Grenoblois viendraient "se promener, se détendre, se prélasser (et ...) acheter" (*Actualités-Dauphiné, n° 104*).

R. Fonvieille souhaitait que "les vieux quartiers (soient) réellement réinsérés dans la vie de la cité : ils ne doivent pas être des musées morts, mais des lieux animés par la vie commerciale et artisanale, habités par une population variée".

Il pensait que, "loin d'être un obstacle au progrès de Grenoble, la sauvegarde et la mise en valeur de tous ces ensembles de la rive



Le Comité a trente ans

droite et de la rive gauche de l'Isère sont, au contraire, une des conditions essentielles de ce progrès, car elles s'inscrivent parfaitement dans le cadre d'un urbanisme réfléchi et ordonné" (*Le Vieux Grenoble : ses pierres et son âme. 1968*).

LA

CONSOLIDATION

• Les hommes •

En 1970, le Comité fut pris en charge par Robert Bornecque, Professeur d'Histoire de l'Art, qui ne se doutait certainement pas qu'il en assurerait la Présidence pendant vingt-cinq ans et le marquerait de son empreinte.

Il fut secondé notamment et successivement par M.H. Foix, Secrétaire Générale et cheville ouvrière pendant vingt-cinq ans, Mesdames Thévoz-Chabuel et Marie-Thérèse Favre, Trésorières, F. Germain, J. Benoît, Pierre Melquiond, Marcel-Maurice Rouquet, Vice-Présidents, B. Dardelet, Claude Guerry, Albert Renevier, Secrétaires, Jacques Brun, homme dévoué, Maurice Falcoz, homme multi-actif, Joseph Corsat, graphiste, Paul Simiand, Suzanne Vareilles, ...

• Les discours •

R. Bornecque affirma d'emblée que "faire connaître et aimer les vestiges intéressants du passé doit aboutir à les protéger, à les sauver, à les remettre en valeur et à les rendre vivants dans la ville d'aujourd'hui" (*Bulletin, oct. 1970*).

Précisant sa pensée dans un "Point de vue sur les quartiers anciens", il voit ceux-ci comme "une trace du passé de la ville, une

partie de son corps", et observe qu'il est "dangereux d'amputer un organisme vivant". "La note élégante d'une porte ancienne ou d'un bel escalier constitue certainement un élément d'équilibre et d'épanouissement". De plus, "le tourisme peut procurer à la ville capable de présenter un ensemble attirant des revenus non négligeables".

Il faut non seulement "restaurer les monuments", mais aussi "penser aux hommes", être attentif à "la menace de la spéculation", qui s'accompagnerait "d'un bouleversement et d'une ségrégation sociale". "Cet aspect social est essentiel : il doit rester primordial dans la pensée de tous". Il faudra certes "déplacer du monde, mais le moins possible et avec des procédés humains". "Les maisons qui subsisteront -les plus nombreuses- devront être restaurées avec la participation des propriétaires et des locataires, mais aussi celle de la collectivité, dont c'est le devoir".

"L'homme est au centre du problème : c'est pour lui qu'il faut travailler, mais il faut rendre l'homme capable d'utiliser ce qu'on met à sa disposition. Il ne suffira pas de donner aux vieux quartiers des logements convenables et un cadre agréable. Il faudra apprendre aux gens à se servir de cet équipement, à l'entretenir". "Il faudra éduquer. Il faudra pourchasser le sans-gêne", celui des automobilistes qui se garent sur les trottoirs, celui des chiens qui font leurs crottes sur ces mêmes trottoirs. Il faudra se préoccuper d'autres problèmes : "celui du maintien du petit commerce, celui de la circulation" (*Grenoble Magazine catholique, avril 1971*).

Plus tard, suivant en cela Civitas Nostra, le Comité réaffirma "la priorité de l'homme sur les pierres" et son souci de "recréer une vie sociale, dans des secteurs peuplés, assainis, avec des enfants sur les places et des artisans dans les échoppes" (*Le nouvel actualité dauphiné, sept. 1977*).

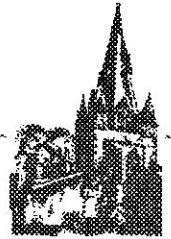
LE BILAN

• Restauration du patrimoine •

Le Comité inscrit

progressivement à son actif :

- la réfection de l'échauguette, détériorée par la foudre, de la citadelle Lesdiguières,
- la conservation du dernier bastion de l'enceinte Haxo, menacé par la construction de l'échangeur des Sablons,
- la restauration de la pierre, vestige présumé du port, située à l'angle place de Bérulle - rue Madeleine (1966), puis sa protection (1982),
- la conservation et la transformation de la Ferme de Prémol, devenue Centre Social (1968),
- le dégagement, par le Groupe de Restauration et de Fouilles, d'une aile du cloître de Notre-Dame, cachée et oubliée derrière un mur (1970),
- le sauvetage (à vingt-quatre heures près) de la poudrière de Vauban, menacée par l'extension du parc de stationnement de la Cité Administrative (1972), puis la remise en état de sa couverture, détériorée lors de l'enlèvement de la butte de terre qui la recouvrait (1979), puis le dégagement, avec l'aide d'officiers du Génie, des arbres ayant envahi cette couverture (1984), et enfin la réfection,



financée par lui-même, des glacis inclinés cha-peautant ses contreforts (1992),

- la préservation d'éléments architecturaux remarquables provenant de l'îlot des Trois Dauphins, de la rue Saint-Laurent (1978), et de la rue Très Cloître (1980),

- une longue action en faveur de la protection et de l'entretien de l'Horloge Astronomique du Père Bonfa (Lycée Stendhal, 1969-1984),

- diverses interventions concernant le Jardin de Ville, lieu historique où se concentrait la vie grenobloise : des interventions d'ordre global, lors de son réaménagement (1979), afin d'assurer le respect et la mise en valeur de son patrimoine, notamment les grilles du XVIII^{ème} siècle, des interventions d'ordre ponctuel, en faveur de la balustrade de la Terrasse (1974, 1982), contre la publicité abusive sur le mur côté Isère (1982-84), en faveur de la statue "Le Torrent" (1988).

Avec ses propres deniers, le Comité fit refaire leurs épées aux statues de Bayard (1985) et Philis de la Charce (1987), qui en avaient été subrepticement dépouillées. Il a remplacé les jardinières ornant la terrasse de Stendhal (1987).

Sous l'impulsion de M.H. Foix, il conduisit une incessante campagne pour la conservation des portes anciennes.

Ces portes, qui sont "la partie la plus expressive de la maison ... la

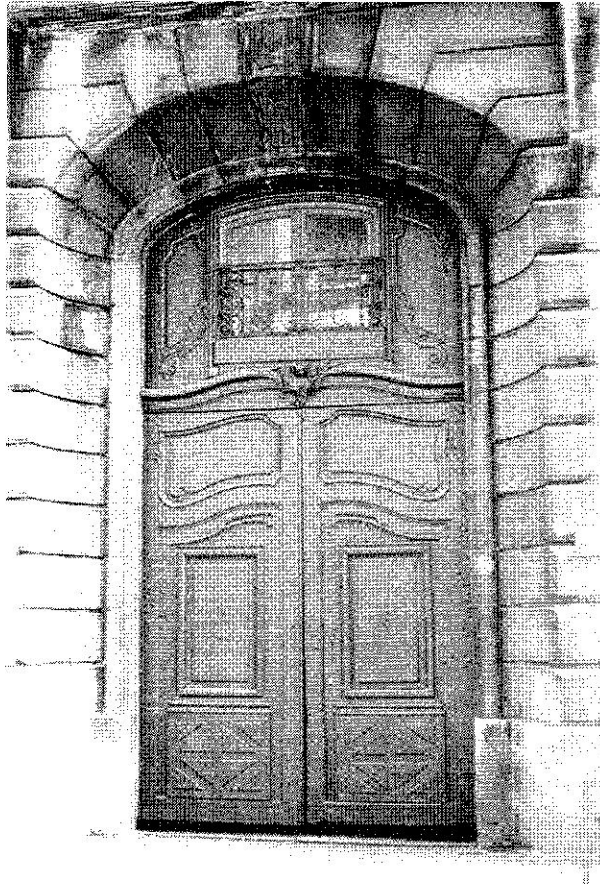


photo Jacqueline Charre-Deniau
**La porte de l'hôtel Pierre Bucher -
Croy Chasnel (6 rue Brocherie) :**
la dernière restauration faite par le Comité

partie architecturale la plus libre et la plus voyante de l'immeuble ... la part de fantaisie que s'est permise le propriétaire ou l'architecte" (*Bull., déc. 1990*), furent inventoriées, en vue d'obtenir leur classement ou leur inscription.

Au fil des ans, le Comité en a restauré une quinzaine : place de Gordes, place d'Agier, rue du Pont Saint-Jaime, place Notre-Dame, rue de Sault, place Saint-André, rue Marius Gontard, rue Saint-Laurent, rue Saint-François, place Claveyson, place Sainte-

Claire, Grande Rue, rue Hector-Berlioz, rue Brocherie.

Le Comité a étendu son action à d'autres bâtiments de la grande agglomération grenobloise : dégagement de la base du cloître du couvent des Minimés de la Plaine, à Saint-Martin-d'Hères (1968), puis intervention en faveur de son classement ou de son inscription à l'inventaire (1976), aide aux restaurations de la Chartreuse de Chalais (1971), de l'ancienne église du prieuré de Saint-Nizier-d'Uriage (1978), intervention pour la sauvegarde de l'église de La Pierre (1976), remise en état de l'inscription romaine sur la pierre enchâssée dans un muret jouxtant l'église d'Eybens (1982), appuis financier et moral à la restauration du château de Bon Repos à Jarrie (1988). Il est même intervenu sur des contrées lointaines de l'ancien Dauphiné (abbaye et église de Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Drôme, 1975).

La désignation de R. Bornecque, en 1985, parmi les représentants de l'Isère à la COMMISSION Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnographique (COREPHAE, inscription ou proposition de classement parmi les monuments historiques), lui permit de connaître, pendant huit ans, de nombreux dossiers. Ils étendirent les préoccupations à d'autres constructions, comme les ponts, témoins de techniques



Le Comité a trente ans

révolues, les bâtiments industriels, témoins de modes de fabrication disparus, les établissements thermaux et les hôtels, témoins des évolutions de la société et du goût. Cela contribua à l'inscription de la Casamaures, "témoignage d'un engouement pour l'art musulman et un orientalisme un peu clinquant" (*Bull.*, déc. 1985).

• Aménagement de la ville •

Le Comité a influencé des décisions politiques.

Il organisa des débats, dont certains furent très suivis, sur l'avenir du centre ancien. Il poussa la Ville à prendre un arrêté créant un secteur protégé en centre ville et interdisant aux propriétaires et utilisateurs de faire des changements à l'extérieur des immeubles sans en soumettre les projets au Directeur des Bâtiments de France (1970). Il intervint pour que cet arrêté soit respecté (casernes de la porte Saint-Laurent, 1973).

Il demanda à la Régie Gaz-Electricité que des installations d'immeuble soient refaites et que des éléments architecturaux ou des espaces publics remarquables (des portes, la montée Chalemont, la cour de Chaulnes) soient mis en valeur par l'éclairage (1970).

Il s'opposa à la construction d'un second immeuble rue de la République (1970). Il opta, lors de la réfection de l'ancien Externat Notre-Dame, pour la conservation sélective des restes de l'hôtel de la Coste-Monbrives (1972-73). Il prôna le dégagement de la Tour de l'Isle, symbole des libertés communales (1968-70), intervint dans l'utilisation du terrain libéré



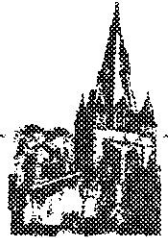
photo Jacqueline Charre-Deniau

**Une façade conservée, une façade à révéler :
des actions conduites et à conduire en collaboration avec d'autres associations**

par la démolition de la Caserne Vinoy (1970), puis dans la réfection de la Tour (1977-78).

Il orienta le projet de reconstruction de la gare inférieure du téléphérique de la Bastille, se pré-

occupa de l'utilisation de la chapelle de Sainte-Marie-d'en-Bas, rue Très Cloître, et œuvra pour obtenir son classement. Il donna un avis, mitigé, sur le projet architectural de la Maison



du Tourisme, et fit un choix de raison en faveur de la transformation momentanée de l'appartement Gagnon en halte-garderie d'enfants (1974).

Ni plus ni moins que d'autres, il participa aux campagnes menées pour conserver la façade de l'Hôtel des Trois Dauphins (1972-75), "expression d'une façon de vivre et de concevoir l'architecture urbaine" (*Le nouv. act. dauph., déc. 1974*), "élément indispensable d'un ensemble homogène de façades d'immeubles constituant un cadre urbain à la fois caractéristique d'une époque de développement et de grande qualité" (*pétition*). En même temps, il prit position contre l'élargissement "aberrant" de la rue Saint-François, estimant qu'il avait "pour but de créer un fort courant de circulation automobile vers le centre ville, dont la vocation piétonnière s'affirme" (*ibid.*).

Il s'opposa à l'entrée en ville du "Poma 2000", jugeant que "l'installation dans les rues de Grenoble d'un moyen de transport en commun (de ce type) causerait d'énormes dommages à la ville et à ses habitants, dans le domaine de la vie privée ..., dans le domaine du cadre de vie" (*pétition, 1975*). Ce fut l'occasion de dénoncer le "mal certain qu'engendre l'invasion de la ville par les automobiles" et de demander "que soient étudiées d'autres solutions plus raisonnables pour organiser et limiter la circulation des autos en rendant plus général et commode l'usage de transports en commun non polluants" (*ibid.*).

Il se préoccupa des façades des Nouvelles Galeries, de l'église Saint-André (1975). Il intervint en faveur de la décoration florale

des vieux quartiers (1976). Il suivit l'aménagement de l'église Saint-Louis (1977-78).

Il regretta, lors du remodelage de la place de Verdun, "la pollution qui vient des autos particulières, dont le bruit, les gaz, l'encombrement visuel du stationnement proliférant défigurent" les espaces publics (*Le nouv. act. dauph., juin 1977*).

Dès avant 1970, il attira l'attention sur l'intérêt historique et architectural des fortifications de la Bastille et sur les risques de dégradation qu'elles encouraient. Il conduisit le groupe d'étude chargé d'établir un programme de travaux de restauration (1985), puis contribua aux actions entreprises par l'Armée, la Ville, S.O.S. Grenoble, pour la remise en état des ouvrages et l'exploitation du site (1986-88).

Il suivit les interventions municipales sur l'îlot Sainte-Claire, Très Cloître, Brocherie - Chenoise, et soutint avec vigueur l'action des habitants de Saint-Laurent, puis de toute la vieille ville, qui s'opposèrent aux projets destructeurs de la Municipalité (1982-84). Il enregistra avec satisfaction le passage du projet de destruction-reconstruction à celui de restauration, ainsi que la conservation de l'immeuble ayant abrité la Chambre de Commerce (1985).

Il se préoccupa de la palette des couleurs dans les opérations de ravalement des façades, regrettant le coloriage excessif. Il suivit l'aménagement du site de Saint-Laurent (1984-86). Il donna un avis, majoritairement favorable, à la construction de la voie sur berge (1986). Il intervint, lors de la réfection de l'îlot Chatain, pour la conservation des escaliers. Il sui-

vit les fouilles de Notre-Dame, informant ses adhérents de leurs modalités et résultats. Il suit la mise en valeur de l'ensemble épiscopal.

Il épaula financièrement l'Association pour la Sauvegarde des Halles et du Marché de la Place Sainte-Claire, qui s'opposait à la construction d'un restaurant en étage (1990). Lors du referendum, il prit position pour le maintien de l'intégrité du bâtiment, en s'appuyant sur des arguments d'ordre architectural et commercial, et en demandant que la revitalisation du marché passe par d'autres solutions. Après la bataille, qui a laissé une forte amertume chez les commerçants, l'Association pour la Sauvegarde des Halles lui légua, lors de sa dissolution, son reliquat de trésorerie (1991).

Le Comité se préoccupe de la traversée est-ouest de Grenoble, du tunnel sous la Bastille, de son entrée au niveau de Saint-Laurent et de sa sortie au niveau de la Casamaures.

• Diffusion de la connaissance •

Le Comité contribua à la valorisation du patrimoine.

Il assura les visites du Vieux Grenoble jusqu'à ce que, en 1979, le relais soit pris par des hôtesses du Syndicat d'Initiative, puis il participa à la formation des guides-conférenciers de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites.

Il édita, avec l'aide de la Ville, du Syndicat d'Initiative et de Coca-Cola, une plaquette sur les principales curiosités du Vieux Grenoble (1967), puis un dépliant



Le Comité a trente ans

décrivant des itinéraires (1968). Son Président, R. Fonvieille, dirigea la rédaction du monumental ouvrage sur *Grenoble : ses pierres et son âme*, et plusieurs de ses membres apportèrent leur contribution. Il présenta, aux Archives Départementales, une exposition sur les fouilles conduites au Couvent des Minimes de la Plaine, puis monta une autre exposition, "Grenoble à la loupe", qui fut présentée à Grenoble et à Paris (1970).

Le Comité analysa, en vue du congrès de Civitas Nostra sur "Le Tourisme : pour ou contre les Quartiers Anciens" (1971), la fréquentation de la ville, des quartiers anciens et de leurs monuments ou musées.

Il intervint auprès de la Ville pour que des plaques explicatives soient apposées sur les principaux bâtiments anciens et il fournit les éléments nécessaires à leur rédaction. Il obtint le balisage d'un cheminement piétonnier vers la place Saint-André à partir des parkings Philippeville et La Fayette (1975).

Mmes Thévoux-Chabuel et Foix montèrent, dans le hall du théâtre municipal, une exposition de photos sur "Portes anciennes : objets d'art à conserver", qui fut jugée "remarquable, à ne pas rater" (*Le Dauphiné Libéré*, avril 1975). Le Comité contribua à l'exposition réalisée par le Comité de Liaison des Unions de Quartier et conviant à une "Promenade à travers Grenoble et le Temps" (1982).

Il a réalisé la seule brochure destinée au public sur les fortifications de la Bastille (1986), et constitué des dossiers pour les enseignants

conduisant des visites thématiques du site (architecture, géographie).

Le Comité concourt à l'enrichissement culturel de ses membres.

R. Bornecque créa un Bulletin de liaison. Il eut des formes diverses : plaquette 13,5 x 21, d'octobre 1971 à octobre 1974 ; page dans *Le nouvel actualité dauphiné*, 15,5 x 21,5, de novembre 1974 à avril 1978 ; double feuille 21 x 29,7, depuis mars 1979.

Son contenu est varié : comptes-rendus de visites, d'assemblées générales, de publications, informations sur le Vieux Grenoble, les sites et monuments de la région, chroniques des vieilles rues, extraits d'ouvrages, petits articles, opinions diverses, ...

Une table, réalisée par Guy de Saint-Denis, des articles parus de 1971 à 1985 dans le Bulletin et traitant d'un monument ou d'un site, montre qu'il n'est guère d'objet patrimonial, à Grenoble, dans ses environs et en Dauphiné-Savoie, qui n'ait été l'objet de quelque écrit et que le Comité n'ait visité (*Bull.*, mars 1986).

Deux cent dix animations culturelles internes, conférences, projections, visites, sorties, ont été organisées. Ces animations furent assurées principalement par R. Bornecque, qui est compétent en tout et "a un don particulier de conteur, sachant faire revivre les vieux murs et leur conférer de l'intérêt, même lorsque les injures du temps et des hommes les ont transformés en ruines sales et sans grâce" (*Le Dauph. Lib.*, 18 mars 1980).

Elles le furent également par des membres ou des amis du Comité.

Dans un ordre plus ou moins historique : R. Fonvieille, Lucien Sage, R. Avezou, Jean Maury, R. Girard, P. Dreyfus, V. Del Litto, Michel et Renée Colardelle, René Guiboux, P. Melquiond, M.M. Rouquet, Aimé Bocquet, Jean-Pierre Charre, ...

Beaucoup furent organisées, avec l'aide de J. Brun et A. Renevier, par M.T. Favre, devenue régente du Comité.

• Stimulation des particuliers •

Le Comité a incité habitants et commerçants à restaurer le bâti ancien.

Dès son apparition, il distribua une "Prime d'Encouragement" aux personnes remettant en état portes, magasins ou façades, et il attribua le Prix des Trois Roses et le Prix Spécial du Comité aux commerces et copropriétés ou particuliers ayant effectué des travaux dans l'esprit de jadis et selon les règles de l'esthétique.

Ces prix, remis avec solennité par le Maire de Grenoble à quelque deux cent quarante récipiendaires, ont participé à la diffusion du goût et à la reconnaissance des "vieilles pierres".

Le Comité s'insurgea contre la prolifération des affiches, contre le dégagement ou le crépissage malencontreux de certaines pierres, loua l'habile traitement d'autres pierres. C. Guerry disait que "la qualité de la vie passe par la qualité de la rue", que "les boutiques anciennes, témoins de l'art populaire, font partie intégrante du patrimoine à conserver" (*Bull.*, mars 1980).



• Présence et participation •

Reconnu comme interlocuteur valable par la Préfecture et la Ville, le Comité eut à connaître de la plupart des dossiers relatifs à l'Urbanisme, aux Sites et au Patrimoine.

Dès 1978, à la suite des avis favorables du Maire de Grenoble, du Président du Syndicat Intercommunal d'Etudes, Programmation et Aménagement de la Région Grenobloise, du Directeur Départemental de l'Equipement, de l'Architecte des Bâtiments de France, il fut agréé au titre de l'article L. 121-8 du code de l'urbanisme dans le cadre de la commune de Grenoble. Ce fut l'une des premières associations de l'Isère, sans doute la première, à obtenir cet agrément.

Il a amené la Ville à reconnaître que "la réhabilitation des quartiers anciens est une des priorités", que "cette action doit être encouragée", et à "accorder des aides aux copropriétaires privés sous forme de subvention gérée par le Comité" (*Convention C.S.V.G. - Ville de Grenoble, mars 1985*). Une douzaine d'immeubles ont bénéficié de cette "aide à l'initiative privée de restauration immobilière". Elle a couvert des surcoûts liés à l'intégration de réseaux en façade, à la réfection ou à la mise en valeur d'éléments architecturaux remarquables (escaliers, coursives, fenêtres). La dernière subvention a concerné la frise de triglyphes et de métopes qui court au sommet de l'immeuble du 6 place Notre-Dame.

Le Comité est en relation avec les associations patrimoniales, les unions d'habitants, de commerçants, les chambres consulaires,

les centres de recherche, les organismes de promotion culturelle et touristique.

Au fil des ans, il se retrouva dans de multiples structures de concertation et de collaboration. Il forma en 1975, avec l'Architecte des Bâtiments de France, la Chambre de Commerce et les unions commerciales, une "Commission régulière attachée aux problèmes de l'environnement architectural et commercial du centre de Grenoble". Il fut très présent dans la Commission du Patrimoine Grenoblois, créée en 1983. Il réclama avec insistance, lorsque les réunions s'espacèrent, qu'elle soit convoquée (*Bull., déc. 1992*).

Il collabore avec de multiples associations. Il en reçoit des dons, comme des Dauphinois de Grenoble, qui contribuent ainsi à la restauration des quartiers anciens, ou leur en attribue, comme aux Amis du Muséum de Grenoble, afin de soutenir leur action. Là encore, son champ de relations dépasse la cuvette grenobloise. Il entretient des échanges avec des associations de nombreuses villes françaises.

Il est ou a été membre de fédérations régionales, nationales et internationales : Patrimoine Rhône-alpin ; Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France ; Association Nationale pour la Protection des Villes d'Art ; Civitas Nostra, Fédération des Quartiers Anciens, ...

• Humour et vieilles pierres •

Ce bilan serait insipide s'il ne rappelait la manière dont R. Bornecque exprimait ses divergences d'opinion.

La "vaste peinture murale", réalisée par la Ville en infraction avec ses propres règlements et malgré l'avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France, sur les murs de l'ancienne chapelle, transformée en théâtre, du couvent de Sainte-Cécile, à l'angle des rues Villars et Servan, fut qualifiée de "coloriage" (*Le Dauph. Lib., déc. 1974*).

Le "placard peint" sur le pignon de l'ancien immeuble Daré-Touche, rue Général Marchand, fut assimilé à un "immense panneau publicitaire", autorisé par l'Architecte des Bâtiments de France dans un site où l'affichage est interdit (*Bull., sept. 1985*).

Le traitement du corps de garde de l'ancienne Porte de l'Île Verte, quai Jongkind, qui a été démolie pour faire passer une sortie du parc de stationnement du Musée et dont la façade a été remontée "comme un simple écran donnant sur le vide", fut jugé "très fâcheux". "Cette mince tranche prend des allures de postiche, de décor de théâtre". Les architectes furent accusés d'"abdication" (*Bull., sept. 1990*).

Les œuvres d'art des abords du Musée, "la grande perche métallique maintenue verticale par trois jambettes ancrées dans le sol" (*Bull., déc. 1993*), et "l'amas de plaques métalliques rouillées" qui "deshonore la pointe de l'ancienne demi-lune de Lesdiguières", furent traitées d'"escroquerie".

Le "terrorisme de l'avant-garde" fut dénoncé et R. Bornecque prit le risque d'apparaître comme "un homme au goût étriqué et rétrograde" (*Bull., mars 1994*).



Le Comité a trente ans

Il s'y ajoute des articles d'humeur, comme celui qui décrit les devantures des pizzerias du quai Perrière, se demande à qui attribuer "la palme de l'horrible" et propose de donner "une petite formation artistique et historique" aux décorateurs (Bull., déc. 1990).

• Bilan de santé •

Ce résumé serait incomplet s'il ne rappelait qu'un examen médical du Comité, effectué à mi-parcours, jugea son état "stationnaire", lui reconnaissant à la fois une "constitution solide" et "une tendance à l'anémie" (Bull., déc. 1979).

Son Président oscilla entre le regret et le plaisir. Tantôt il déplore "que trop de membres comptent sur l'action des autres et viennent simplement comme des consommateurs, pour profiter des conférences et des visites" (Bull., mars 1982). Tantôt il constate "la bonne vitalité du Comité" et envisage "une opération un peu spectaculaire qui soit en même temps une opération de promotion" (Bull., mars 1992).

Le nombre des adhérents atteignit douze cents en 1970, puis, sous les effets contraires des agents d'érosion d'une part, des appels réitérés au recrutement de nouveaux membres, des efforts déployés pour faire connaître l'association et de la réalisation en 1988 d'un dépliant publicitaire d'autre part, évolua entre trois cent cinquante et cinq cents.

C'est presque aussi bien que "Renaissance du Vieux Lyon", qui en avait récemment un peu plus de cinq cents, mais beaucoup moins bien que "les Amis du Vieux Chambéry", qui en eurent

seize cents. Le nombre de présents aux assemblées générales atteignit souvent la centaine. Les finances, gérées avec autorité et économie par M.T. Favre, furent et restent saines.

LA TRANSMISSION

• Les hommes •

Dès 1980, "après dix ans de règne actif", R. Bornecque demanda un successeur (Le Dauph. Lib., 25.4.1980). Depuis 1992, il répétait le souhait que se manifeste "une vocation présidentielle" et que s'engage "le renouvellement de l'équipe" (Bull., déc. 1992, déc. 1993, oct. 1994).

Ce renouvellement, "nécessaire pour éviter la routine" (Assemblée Générale, février 1995), s'est effectué en mars 1995, trente ans presque jour pour jour après la création du Comité.

J.P. Charre, Président, Jean-Louis Terrades, Trésorier, Jacqueline Charre-Deniau, Secrétaire, ont constitué, avec R. Bornecque, Président d'honneur, P. Melquiond et M.M. Rouquet, Vice-Présidents, et A. Renevier, Secrétaire adjoint, un Bureau associant anciens et nouveaux et assurant permanence et changement.

• Les discours •

J.P. Charre rappela aussitôt que "les quartiers anciens, ce sont non seulement des pierres (le bâti), mais aussi des hommes (les habitants), du travail (le commerce, l'artisanat, les services), des espaces (les places, les rues, les jardins), et des flux (d'individus, de véhicules, de produits,...)". Il

engage ainsi un "élargissement du champ d'action, en termes d'enjeux, d'objectifs, de partenaires et d'interlocuteurs" (Bull., mars 1995).

• Les actions •

Valorisation du patrimoine

Avant même la transmission, apparurent "de belles promesses d'avenir" (Bull., déc. 1994).

J.P. Charre conduisit en effet, avec divers organismes associatifs (unions de quartier, unions commerciales), et professionnels (structures de médiatisation/valorisation du patrimoine), l'élaboration d'un projet de Circuit Culturel des Rives de l'Isère.

Ce projet a pour but d'exploiter le potentiel touristique que constitue l'exceptionnelle concentration, sur les bords de la rivière, de sites pittoresques et de monuments remarquables.

Il vise à étendre l'espace animé, à construire une stratégie de développement touristique, à réactiver et rééquilibrer les activités commerciales et artisanales, à enrichir l'image de Grenoble.

Il récapitule les actions réalisées et possibles en matière d'urbanisme (agrémentation des quais, renforcement du lien entre les rives, accroissement de la fréquentation des quais et de la colline, reconstitution de la relation avec la rivière), en matière de culture (affirmation de la vocation du centre ancien).

Il avance des propositions concrètes en matière d'échelonnement de la réalisation, de promotion touristique, d'animation culturelle, de visites guidées, de manifestations thématiques, de



marquage-fléchage, d'équipement en mobilier d'interprétation, de diffusion de l'information culturelle.

Ce projet, adopté par la Ville de Grenoble, qui l'a financé, connaît ses premières réalisations dans le domaine culturel : encart "Grenoble et sa rivière" dans la *Lettre de Grenoble Culture* (n° 37, mai-juillet 1995) ; exposition "Grenoble sur Isère", réalisée par le Musée Dauphinois et présentée à la Maison de l'Architecture, du 15 juin au 17 septembre 1995.

Son inauguration, avec le Président de la Maison de l'Architecture et l'Adjoint à la Culture, a été un agréable moment pour le Comité. Sur cet élan, il engage la création, avec l'Office de Tourisme, d'un circuit de visite guidée sur "La ville et sa rivière", que la Ville a promis de subventionner.

Le Comité interroge la Ville sur les réalisations possibles dans le domaine urbanistique.

• Sauvegarde du bâti •

Le Comité se préoccupe, à la demande d'une union de quartier, des dalles en pierre qui forment les trottoirs de certaines rues. Il a interrogé les archéologues sur leur histoire ou leur origine et la Ville sur leur devenir lors des opérations de piétonnisation ou semi-piétonnisation. Il suit les actuels



photo Jean-Pierre Charre

Le Vieux Grenoble :
l'objet de l'action du Comité de Sauvegarde.
Vue prise depuis l'enceinte bastionnée
de la Bastille

travaux de réfection des réseaux et de traitement des surfaces des rues Chenoise, Renaudon, Lionne et Madeleine.

Le Comité accompagne l'action d'un Collectif d'habitants qui se préoccupe de l'avenir des anciennes usines Lustucru. Il est intervenu d'une manière qui pourrait être décisive en vue de la conservation des bâtiments et de leur transformation en logements.

Il apporte, avec les Amis du Grésivaudan, son soutien à l'Association de Sauvegarde du Fort Barreaux, pour la remise en état de la courtine, mise à mal par un éboulement. L'action a été efficace, et une réunion tenue en juillet,

à l'initiative du Préfet, permet d'espérer. Il vient d'apporter son aide à l'Association Fermes et Granges du Haut-Bréda, pour le sauvetage d'une écurie-grange à La Ferrière.

Il suit l'action des habitants du Village Olympique, qui s'opposent au projet de réhabilitation/défiguration de leurs tours, et il est prêt à leur apporter son concours pour faire une demande de mise en Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

Il aide, avec les Amis du Parc de Chartreuse, La Casamaures, dont les fondations menacent de s'effondrer et qui vient d'être frappée d'un arrêté de péril.



Le Comité a trente ans

• Réhabilitation et revitalisation •

Le centre ville reste la préoccupation majeure du Comité. Celui-ci contribue à la réflexion collective sur l'avenir de l'ancien Musée-Bibliothèque, place de Verdun. Il participe, avec le Comité de Liaison des Unions de Quartier, la Fédération des Unions Commerciales et la Chambre de Métiers, à la Commission "Qualité de la Ville", qui se préoccupe du dépérissement et des mutations de l'appareil commercial.

Les commerces sont des facteurs de propreté, de sécurité, d'animation et de convivialité. Leur raréfaction et leur disparition mettent en péril la qualité de la vie, l'avenir de la cité et la cohésion de notre société.

Le Comité a fait réaliser une étude sur les méthodes de revitalisation des centres villes : amélioration sociale (initiative des propriétaires privés, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), amélioration du bâti (Secteur Sauvagegardé, Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, Périmètre de Restauration Immobilière), gestion du bâti trop dégradé (police des édifices menaçant ruine, Résorption de l'Habitat Insalubre).

Il a organisé, conjointement avec le Comité de Liaison des Unions de Quartier, une réunion publique avec les élus et techniciens municipaux sur le thème de la revalorisation du bâti.

Il a ensuite engagé, avec les associations d'habitants et de commerçants du centre de Grenoble, l'élaboration d'un projet de réhabilita-

tion/revitalisation (analyse de la situation, des processus, de leurs conséquences, diffusion des résultats, élaboration de propositions, réalisation d'actions). Ce projet, en cours de formulation, sera présenté dans un prochain bulletin.

• Préservation du cadre de vie •

Le Comité, conscient que le centre ancien est non seulement un patrimoine, mais aussi un cadre de vie pour ses habitants, que le patrimoine bâti ne se conserve ou ne se restaure que dans la mesure où il est vivant, et plus précisément habité par des populations équilibrées et variées, affirme que chacun doit pouvoir vivre en centre ancien, y trouver des commerces de proximité, y couler des nuits tranquilles et y disposer des services indispensables.

En conséquence, il a apporté son soutien, vigoureux et sans réserve, à des habitants et à des copropriétaires qui engagent des actions (pétitions, procédures judiciaires, acquisition de la maîtrise du foncier), contre les commerces nocturnes à fortes nuisances, et aux parents d'élèves du lycée Stendhal, qui s'élèvent contre le démantèlement de la Cité scolaire, demandent le maintien d'un enseignement de secteur et défendent le droit des enfants du centre ville à disposer d'un établissement scolaire de proximité.

• Intensification des animations •

Afin d'assurer la diversité des animations culturelles internes, des

principes d'équilibre entre les sujets et les lieux d'une part et entre les prestataires de services d'autre part, ont été énoncés.

Un programme prévisionnel à long terme a été construit. Les activités du trimestre sont présentées dans le bulletin et celles des deux trimestres suivants annoncées.

Une double tarification offre des prix réduits aux personnes soutenant le Comité par leur adhésion. Des règles de participation (inscription, paiement, annulation, ...), ont été édictées.

• Amélioration du fonctionnement •

Dès l'Assemblée Générale de février 1995, le fonctionnement a été mis en conformité avec les statuts (renouvellement par moitié du Conseil d'Administration, candidature préalable et élection à bulletin secret de ses membres, réfection et complètement du règlement intérieur).

Depuis, les efforts ont porté sur la structuration, la promotion et la relation. Deux Commissions ont été mises en place.

La Commission Culture-Communication couvre la programmation, l'organisation et la publicité des animations culturelles internes, la réalisation et la diffusion du bulletin de liaison, la restauration d'éléments architecturaux, remarquables sur le plan esthétique et historique ou significatifs sur le plan social, familial et humain, l'attribution du prix des Trois Roses



et du Prix Spécial du Comité, le développement de la communication externe, un projet de mise en relation des associations patrimoniales iséroises. La Commission Revalorisation du Bâti Ancien-

Revitalisation du Centre Ville s'est donnée pour objectifs la préservation du cadre de vie, le maintien de la diversité sociale, la revalorisation du bâti dégradé et la réutilisation du bâti désaffecté, l'amélioration

de l'accessibilité et de la lisibilité des espaces publics, l'exploitation du potentiel touristique que représente le patrimoine historique, la requalification culturelle et la promotion des activités économiques.

TRENTE ANS : EST-CE LE BEL ÂGE ?



Pour un être humain,
sans doute oui.
Pour une association,
peut-être pas.

C'est le moment où l'accumulation des ans réduit l'ardeur des adhérents de la première heure, où l'évolution de l'environnement amène à réviser les objectifs, revoir les modes de travail, reconstituer le réseau de partenaires.

Tous les développements sont possibles à partir du legs de ces trente années, durant lesquels il n'est guère de sujet qui n'ait été abordé ni d'action qui n'ait été conduite. Mais le contexte, les problèmes, les concepts ont changé.

La bataille de la conservation du bâti, pour laquelle le Comité a été créé, est en passe d'être gagnée. L'attitude de la société face au patrimoine a considéra-

blement et favorablement évolué. Même s'il reste à faire, d'autres batailles s'annoncent.

Les principaux problèmes sont la perte de substance, en termes de population et d'activité, du centre ville, la transformation des commerces de jour et de proximité en commerces de nuit à fortes nuisances, l'accroissement des difficultés de circulation et de stationnement des automobiles, ...

Aujourd'hui, ce sont moins les pierres que les hommes, leur travail et leur cadre de vie, qui sont menacés.

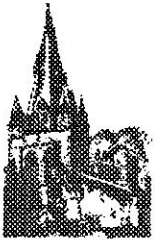
Le Comité est au bon niveau d'échelle pour traiter le tout aux éléments indissociables qu'est un centre ville, pour considérer la question de sa réhabilitation/revitalisation sous différents angles : urbanisme, architecture, patrimoine, culture, démographie, économie, ...

De même que Renaissance du Vieux Lyon élabore un «second projet urbain», notre Comité doit contribuer, en collaboration avec d'autres associations et en relation avec les administrations, à définir le rôle du Vieux Grenoble en l'an 2005 et à conduire les actions conséquentes.

Il doit pour cela dépasser l'âge critique que constitue, pour une association, la trentaine. Le nombre d'adhérents, tombé au-dessous des trois cents, ce qui ne s'était apparemment jamais produit, est déjà remonté au-dessus.

Mais il reste beaucoup à faire pour revigorer le Comité, le mettre à la hauteur des questions qui se posent et lui permettre d'affronter le défi du troisième millénaire.

Jean-Pierre CHARRE



Le Comité a trente ans

Le fonctionnement des diverses structures est entré dans la régularité et la publicité : réunions mensuelles du Bureau et des Commissions, trimestrielles du Conseil d'Administration, annonce dans le bulletin des réunions du trimestre. Le programme des activités culturelles et militantes a été établi pour l'année (septembre 95 à juin 96).

Les Conseils d'Administration se sont ouverts. Celui du 26 avril 1995 a entendu les Amis du Grésivaudan, l'Association pour la Sauvegarde du Fort Barraux, l'association Façades du XIX^{ème} siècle, les Amis des Bibliothèques, l'Association pour une Fondation Stendhal, la Casamaures, l'Atelier Tournesol, et le Secrétaire Général Adjoint de la Ville, chargé des affaires culturelles.

La promotion du Comité a redoublé. Une description de ses caractéristiques

et actions a complété le dépliant publicitaire. Des affiches annonçant les activités et l'exposition "Grenoble sur Isère" ont été distribuées. Des articles décrivant son action ont été adressées, à l'occasion du trentième anniversaire, à différentes publications.

Un travail de récapitulation des discours et des actions a été réalisé. Il ancre l'avenir dans le passé et nourrit ce numéro spécial, qui entrera dans un futur dossier de présentation.

Les Prix des Trois Roses et du Comité, qui n'avaient pas été attribués de 1988 à 1993, continueront à l'être. Une fiche d'enquête décrivant les travaux effectués, appréciant leur qualité et leur signification, permettra de les distribuer en connaissance de cause.

Le Comité ravive ses relations avec les associations d'habitants

(les unions de quartier et leur Comité de Liaison), de commerçants (les unions commerciales et leur Fédération), l'Office de Tourisme, les associations patrimoniales et culturelles de l'agglomération et d'autres villes. Il renouvelle ses adhésions aux fédérations régionales, nationales et internationales.

Le nouveau Comité assure, rétablit ou développe les aspects traditionnels de son action, il étend celle-ci à des domaines qui jusqu'alors étaient plus dans les discours que dans les faits, et il s'est donné les structures nécessaires pour ce faire.

Le Comité, à la fois, évolue et reste lui-même.

Jean-Pierre CHARRE
27 septembre 1995

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

■ **Siège social :**

5, place Sainte-Claire
(derrière les halles, interphone
Association Saint-François,
premier étage, à droite).

■ **Boîte à lettres et téléphone :**
4 quai Mounier (rive droite de

l'Isère, entre le pont de la Citadelle et
la passerelle Saint-Laurent).
Tél. 76.42.54.13.

■ **Cotisation :**

80 F. Tarif réduit : 40 F, autres
membres d'un même foyer (120 F
pour un couple), moins de 25 ans,

demandeurs d'emploi. Valable de
septembre à septembre. C.C.P. Grenoble : 1320-25 N

■ **Permanence :**

mardi de 15 à 18 heures, au siège
(sauf durant les vacances scolaires)

Reprographie : Alp'Repro, Saint-Martin d'Hères
Directeur de la publication : Jean-Pierre Charre
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 95
Tirage : 800 exemplaires
Prix : 15 F

Reproduction autorisée, à condition de mentionner la source.

